

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14**

**Présents : 8**

**Votants : 9**

L'An deux mil vingt-cinq, dix-huit novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LATHUS-SAINT-RÉMY se sont réunis à la Salle des Fêtes de Saint-Rémy – commune de LATHUS-SAINT-REMY en session ordinaire, sous la présidence de M. Antoine SELOSSE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 13 novembre 2025

Étaient présents : M. Antoine SELOSSE - Mme Chantal BONNET - M. Jean-Noël BRUNET - Mme Céline DURAND - Mme Frédérique MÉTIVIER-LOPEZ - M. Christian SOUILLE - Mme Sabine BOUSSEAU - M. Jean-Marie BARDU

**ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S** : Mme Maëva HÉBRAT, Mme Frédérique MORILLON

**ABSENT(E)S** : M. Alexandre MÂLE, M. Florent VAUCHER, M. Victor BAUDOIN, M. Nicolas VOISIN

**POUVOIR(S)** : Mme Maëva HÉBRAT donne son pouvoir à Mme Céline DURAND

Ouverture de séance à 18h30

- ✓ Nomination d'un secrétaire de séance : Mme Frédérique MÉTIVIER-LOPEZ
- ✓ Nomination d'un scrutateur : M. Jean-Marie BARDU

DELIBERATION N° 20251118\_04

Objet : Mise à jour du forfait tirage photocopie association

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à ce jour, dans le cadre du soutien de la commune à la vie associative locale, un dispositif de mise à disposition du service de photocopie municipal est actuellement en place.

Ce dispositif prévoit la gratuité jusqu'à 100 copies, qu'elles soient en noir et blanc ou couleur, puis l'application de tarifs unitaires au-delà de ce seuil, à savoir :

- 0,10 € pour les copies A4 noir et blanc,
- 0,20€ pour les copies A3 noir et blanc,
- 0,35 € pour les copies A4 couleur.
- 0,60€ pour les copies A3 couleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Lathus-Saint-Rémy, à l'unanimité de ses membres, DÉCIDE :

- **DE MODIFIER** le forfait de photocopies gratuites comme suit au sein du tableau pour les associations. Chaque association dispose d'un forfait global de 49.50€ mobilisable à son choix

**AR Prefecture**

086-218601201-20251118-20251118\_04-DE  
Reçu le 27/11/2025

20251118\_04

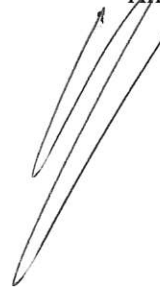
Nature des photocopies	Tarif photocopies	Photocopies gratuites	Montant global mobilisable	Tirage possible selon le type de photocopie
A4 noir et blanc	0.10€	<b>100</b>	10.00€	$49.5 : 0.1 = 495$
A3 noir et blanc	0.20€	<b>50</b>	10.00€	$49.50 : 0.2 = 247$
A4 couleur	0.35€	<b>50</b>	17.50€	$49.5 : 0.35 = 141$
A3 couleur	0.60€	<b>20</b>	12.00€	$49.5 : 0.6 = 82$
			<b>49.50€</b>	

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures  
 Pour copie conforme.

Secrétaire de séance,  
 Frédérique MÉTIVIER-LOPEZ



Le Maire,  
 Antoine SELOSSE



**AR Prefecture**

086-218601201-20251118-20251118\_04-DE  
 Reçu le 27/11/2025

20251118\_04